

# COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**25 juin 2007**

## **Etaient présents :**

Béatrice Gisclard  
François Caspar  
François Warzala  
Olivier Damiens  
Bruno Lefèbvre  
Arnault Garcia  
Jean-Marc Dumont

## **Etaient excusés :**

Bernard Moreau

## **Etaient invités :**

Bo Angland (membre AFD Suisse, membre du CA au BEDA)  
Maître François Lessaffre

Bilan de l'année 2006:

## **Loi DADVSI :**

- L'AFD choisi d'appuyer la démarche de la SAIF qui consiste à appliquer les droits de l'image fixe à internet.

## **Maison des Artistes :**

- L'observation selon laquelle l'ouverture de la Maison des Artistes aux divers métiers du design semble générale mais peu d'actions en son sein vont dans ce sens. L'ouverture des champs d'application de la Maison des Artistes passent aussi par une refonte des nomenclatures dans lesquelles sont classées nos professions (codes NAF). Cette refonte passe sans doute par une adaptation des codes NACE européens auxquels ont déjà adhéré plusieurs pays (pays scandinaves, Allemagne, Suisse et, dans une certaine mesure, Pays-Bas). L'AFD milite dans ce sens ayant bien conscience des enjeux de la survie de ce statut ainsi que du poids économique croissant du design en France et en Europe. Autre sujet qui tient à cœur à l'AFD : la formation continue. Nos métiers sont en constante évolution tant du point de vue socio-économique que du point de vue technologique aussi la formation continue est-elle devenue indispensable à leur pratique. Cette formation se fait, on l'observe, la plupart du temps directement par le designer lui-même, s'il en a les moyens. Il s'agit donc de donner les moyens au plus grand nombre de professionnels de rester en mesure faire face à l'évolution technologique.

## **Place des Designers en Europe :**

- Intervention de Bo Angland : Les designers en Europe, au nombre d'environ 410 000, représentent un poids économique important qui n'est pas ou peu pris en compte dans la richesse économique globale. Le design représente une partie non négligeable de l'innovation qui ne peut se mesurer qu'en termes

technologiques (manuel d'Oslo).

#### **BEDA :**

- Le BEDA, du fait de la nouvelle présence en son sein des centres de design et des écoles de design, montre des signes de divergence d'intérêt avec ceux des designers et l'AFD. Les buts, en effet, poursuivis par le BEDA ne concernent plus les professionnels au premier titre aussi l'AFD n'y voit plus l'intérêt d'un engagement aussi fort qu'auparavant tout en convenant de son importance. Elle propose donc la création d'une Alliance européenne, l'EDA (European Design Alliance), qui représenterait les professionnels au sein du BEDA. La nouvelle structure aurait le fonctionnement suivant : un membre d'une organisation professionnelle nationale (exemple, l'AFD) deviendrait automatiquement membre de cette alliance plus large (l'EDA). Cette nouvelle formation syndicale européenne prendrait alors en charge la défense et la représentation des intérêts des designers au BEDA à la place de chaque formation nationale.

#### **SPL (Système Productif Local) :**

- L'APCI propose la création de SPL (Système Productif Local) notamment au niveau de l'île de France dédiés au design. L'AFD appuie cette action (vote à l'unanimité des présents) qui vise à faciliter l'accès des designers à des projets plus larges et plus internationaux à travers la mutualisation des activités au niveau local.

#### **Marché Publics :**

Exposé de Maître François Lessaffre : Il souligne la difficulté de mettre en place des mécanismes de défense contre les abus des marchés publics. Même si la loi est là pour la protection du designer, la complexité du sujet en matière juridique rend les actions aléatoires sur un mode pratique. Cette réalité renforce donc la veille nécessaire à une bonne pratique des métiers car les recours sont délicats et à étudier au cas par cas. Dans ce sens la charte des concours de l'AFD reste particulièrement d'actualité.

#### **Rapport financier :**

François Caspar, trésorier AFD : les recettes se partagent entre cotisations et subvention de la délégation aux arts-plastiques et les dépenses entre frais de déplacement, maintenance du site internet du syndicat et conseils juridiques et fiscaux notamment. Les détails peut être consulté sur demande auprès de l'AFD. Les comptes 2006 sont approuvés à l'unanimité par l'ensemble des présents à l'assemblée générale.

Le budget prévisionnel 2007 a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des présents à l'assemblée générale.

**Renouvellement du CA et du bureau de l'AFD :** Le conseil d'administration a été renouvelé au cours de l'assemblée générale de juin 2007. Ont été élus : Béatrice Gisclard, Arnault Garcia, François Caspar, François Warzala, Jean-Marc Dumont, Bruno Lefebvre, Bernard Moreau et Olivier Damiens.

À l'issue de ce renouvellement, ont été élus : Président : Bruno Lefebvre, Trésorier : François Caspar, Secrétaire générale : Béatrice Gisclard.

**Perspectives 2007** : L'action de l'AFD se place dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé et prévu : visibilité, partenariats et défense et explication du statut de nos métier pour une meilleure pratique et une plus grande efficacité pour les professionnels comme pour leurs partenaires.